



#### **CONCOURS FONCTION PUBLIQUE / ENA**

### **FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)**

1- Cette année, quelles sont les conditions d'éligibilités aux concours de la Fonction publique et de l'École Nationale d'Administration (ENA) ?

Pour avoir une idée de toutes les conditions que je dois satisfaire pour passer les concours professionnels, je me rends sur la plateforme unifiée de gestion des concours : <a href="www.gdecsonec.org">www.gdecsonec.org</a> pour lire les communiqués qui me concernent.

#### 2- Quelle est la procédure que je dois suivre pour m'inscrire à un concours ?

Pour m'inscrire au concours, je dois suivre les étapes ci-dessous :

- Je me rends sur la plateforme unifiée de gestion dématérialisée des concours administratifs MFP-ENA :
- Je télécharge les arrêtés d'ouverture des concours de la Fonction publique que je vise
  ;
- Je lis attentivement les conditions de candidature ;
- Je m'assure d'abord que je remplis toutes les conditions de candidature ;
- Je scanne ma pièce d'identité (CNI, Passeport, Attestation d'Identité avec photo) en cours de validité au format PDF ou JPG;
- Je scanne également mes diplômes au format PDF ou JPG;
- Je récupère mon numéro CMU;
- A présent, je m'enregistre sur la plateforme en utilisant l'option « Nouvelle inscription »;
- Je crée mon espace candidat à l'aide d'identifiants uniques (login et mot de passe)
- Je téléverse une copie scannée des éléments suivants (au format PDF ou JPG) :
  - o Pièce d'identité;
  - Extrait de naissance;
  - o Diplômes requis;
  - Documents exigés dans le communiqué pour les candidats professionnels ;

# 3- Je ne sais pas quel type de document administratif (diplôme, attestation d'identité, passeport, CNI, etc) je peux utiliser pour renseigner mon profil sur l'espace candidat, vers qui dois-je me tourner ?

Pour les questions d'ordre administratif, je me rends sur la plateforme unique de gestion des concours : : <a href="https://www.gdec-sonec.org">www.gdec-sonec.org</a> pour lire entièrement le communiqué du concours concerné.

Si après, j'ai besoin de plus d'information, je me tourne vers l'Assistance Administrative de la Fonction Publiques aux numéros : 05 95 18 80 35 / 01 41 41 30 09 / 01 50 41 22 96 ou vers l'Assistance Administrative de l'ENA aux numéros : 27 22 516 060 / 07 78 57 02 24 / 01 60 85 61 75.

## 4- Je suis un candidat malheureux de la session 2022, suis-je obligé de procéder à l'inscription en respectant toutes les étapes ?

Non. Les candidats non-admis de la session 2022 peuvent conserver et mettre à jour leurs données d'inscription en utilisant simplement le numéro de table ou le numéro d'inscription afférent à ladite session.

## 5- En cas d'échec du téléversement du fichier ou erreur sur le fichier, qu'est-ce que je dois faire ?

Je me rends au service technique sur un site de prise de vue muni d'une clé USB comportant les différents documents en question.

## 6- J'ai oublié mon login et /ou mon mot de passe, comment faire pour les réinitialiser ?

Pour réinitialiser mon login et / ou mon mot de passe afin de pouvoir me reconnecter à mon espace candidat, j'appelle l'Assistance Technique aux numéros : 05 00 475 565 / 05 00 475 566 / 01 60 852 333. Je dois fournir mon numéro de téléphone que j'ai renseigné sur mon espace candidat.

# 7- J'ai effectué un paiement pour le choix d'un concours, ou pour le kit de formation, mais le paiement n'est pas effectif sur mon espace alors que mon compte a été débité. Que dois-je faire ?

D'abord, je me rends dans mon espace candidat, dans la rubrique « Régulariser un paiement » et à l'aide de l'ID de transaction et de mon numéro de téléphone ayant servi au paiement, je renseigne les différents champs pour procéder manuellement à la régularisation de mon paiement.

Enfin, si la première opération n'a pas résolu ma préoccupation, alors je contacte l'Assistance Technique aux numéros : 05 00 475 565 / 05 00 475 566 / 01 60 852 333. Je n'oublie pas de fournir à l'Assistance Technique, mon numéro de téléphone qui a servi au paiement et l'ID de la transaction.

#### 8- Et si ma préoccupation n'est pas parmi celles citées plus haut ?

Pour toute autre préoccupation en dehors de ce qui est cité, je vais prendre attache avec l'Assistance Technique pour me situer.